



# Vision sociétale et charte éthique groupe Jway

## I Vision sociétale

Le groupe Jway est articulé autour de Jway SA qui est une SIS (Société d'Impact Sociétal) dont le nom originel signifie "le chemin de Joseph". Jway SA-SIS a pour vocation première de développer des activités digitales qui aident les structures à pérenniser leurs activités en toute indépendance (souveraineté digitale) et à favoriser l'inclusion numérique. Jway se doit de dégager des profits pour assurer sa pérennité et motiver ses collaborateurs. Notre approche a pour objectif d'enrichir l'entreprise d'un capital immatériel constitué par les rapports d'estime et de confiance établis avec le personnel, les responsables des entreprises fournisseurs ou clientes et les administrations publiques. Tous ces acteurs sont parties indispensables au projet Jway qui se veut engendrer in fine un développement économique éthique et durable.

## II Capital humain, éthique et valeurs

Chez Jway, nous croyons que le travail est plus qu'une simple activité professionnelle ; il doit être une source d'épanouissement personnel et de développement collectif. Nous nous appuyons sur quatre piliers de valeurs pour créer un environnement épanouissant pour chacun :

- **Mobiliser par le sens**, nous sommes guidés :
  - par une vision claire exprimée par la direction et acceptée par tous
  - une finalité métier inspirante, plutôt que par la simple quête de profit. Nous nous concentrons sur le "pourquoi" de nos actions, pas seulement sur le "comment".
- **Privilégier la confiance au contrôle** : Nous croyons en la maturité et la responsabilité de nos collaborateurs. Nous favorisons la confiance en déléguant et en fournissant des outils de suivi pour mesurer les résultats, plutôt que de contrôler excessivement.
- **Favoriser un fonctionnement collaboratif** : Nous encourageons l'écoute bienveillante et l'échange d'idées, car nous croyons que l'innovation naît de la diversité des perspectives. Chacun, quel que soit son statut, est encouragé à contribuer à l'amélioration continue de l'entreprise.
- **Proposer un cadre de travail serein et transparent** : Nous voulons cultiver un environnement basé sur le respect et l'honnêteté, aussi bien en interne qu'avec nos partenaires externes. Nous voulons grandir ensemble, en faisant grandir nos collaborateurs.

La conformité du fonctionnement de Jway à ses 4 valeurs sera évaluée conjointement et annuellement par les salariés et le management de sorte à identifier les éventuels dysfonctionnements et y remédier.

## III Stratégie et gestion

Jway établit sa stratégie et ses objectifs en appliquant les critères d'une gestion saine et en cherchant à y impliquer dans la mesure du possible ses clients et le personnel de l'entreprise. L'entreprise met en œuvre les moyens pour fournir des biens et des services utiles, de qualité en permettant à ses clients de préserver leur indépendance et l'indépendance de leurs usagers. Jway prend ses décisions d'investissement avec le souci de créer de nouvelles activités génératrices de revenus et de services qui entre autres objectifs servent la souveraineté digitale de ses clients et l'inclusion numérique des usagers.



## Vision sociétale et charte éthique groupe Jway

Les responsables de Jway essaient d'utiliser au mieux les capacités de chaque employé en favorisant la créativité, la prise de responsabilité et la participation à la réalisation des objectifs de l'entreprise. Ils prendront dans la mesure du possible des dispositions particulières pour aider ceux qui traversent des périodes difficiles.

### IV Qualité de vie au travail

Nous aspirons à créer une communauté d'individus responsables, engagés à contribuer au bien de Jway et de chacun. Notre management vise à favoriser une ambiance de travail détendue, amicale et respectueuse, où règne la confiance mutuelle pour que chacun se sente à l'aise et désireux de contribuer positivement. Le télétravail dans la limite des contraintes légales est encouragé comme un signe de confiance réciproque entre les managers et les employés

- Nous croyons en une communication transparente de la vision stratégique à tous les niveaux.
- Nous voulons encourager et maintenir des relations interpersonnelles de confiance et nous croyons que les acteurs Jway bénéficiaires de cette confiance seront suffisamment adultes et responsabilisés pour travailler et atteindre les objectifs qui leur sont assignés.
- Nous accorderons une attention particulière aux individus qui ne participent pas pleinement, cherchant à comprendre les raisons sous-jacentes et à trouver des solutions appropriées.





# Vision sociétale et charte éthique groupe Jway

## V Spécificités propres à Jway SA-SIS

### **V-I Avantages et contraintes associées à Jway SA Société d'Impact Sociétal**

Notre statut juridique de SIS (Société d'Impact Sociétal) nous procure certains avantages fiscaux mais nous interdit de verser des dividendes aux actionnaires ou de verser des salaires supérieurs à 6 fois le salaire minimum légal. De par son statut SIS Jway s'engage à respecter les indicateurs sociétaux suivants :

1. fournir des licences et redevances à des organisations "Non profit" à prix préférentiel ou gratuit,
2. dispenser des formations gratuites à des organisations "non profit" ou de personnes en difficultés,
3. développer les fonctionnalités permettant l'inclusion numérique.

### **V-II Distribution du résultat**

Jway s'efforce de dégager un résultat substantiel pour le répartir comme suit :

1. 80% du résultat sera consacré à financer en priorité l'investissement nécessaire au développement de l'entreprise et à favoriser l'émergence d'activités permettant d'élargir le champ d'actions digitales de Jway.
2. 10 % du résultat disponible est reversé aux salariés sous forme de primes de manière égalitaire (indépendamment du salaire et du poste) ;
3. 10% du résultat disponible sert à aider toute association ou organisation participant à « la culture du don » incluse par le projet Jway :
  - $\frac{1}{3}$  de l'affectation de ces dons sera décidé par les salariés ;
  - $\frac{2}{3}$  de l'affectation de ces dons servira à financer une ou des associations dont l'objet social coopère à faciliter la création de services numériques à valeur sociale ou culturelle (à cet effet Jway a contribué à créer l'ASBL JImpact qui prolongera l'activité dans le mode associatif en Belgique).

### **V-III Actionnariat Salarié**

La société Jway SA-SIS détient une partie de son capital qu'elle propose à ses salariés dans la limite de 1% par salarié comme suit (cf. Pacte Salarié) :

- Achat à conditions privilégiées (Valeur de référence - Bonus d'achat) ;
- Reventes des parts à conditions privilégiées (Valeur de référence + Bonus de revente)
- Obligation de revente « à la société » sur départ (démission, retraite).